

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 19 décembre 2018 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique – MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage – BADAUT Serge – BANEY Hubert – BARRIERE Claude – LEMAIRE Philippe – LANZERAY Pierre – RABOISSON Michel – SEINCE Jean-Yves – GAUDET Michel – VIDAL Patrick – ZOLOTA Samir

Assistent : M. ROUMIER Maxime.

Excusés : M. BOULTAM Siham, MM. DIAS Nelson – DUPIOL Alain – NARDOU Pierre – HAUTIER Benjamin – SARRAUTE Romain

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Ordre du jour :

- Intervention du président du pôle arbitrage
- Courriers divers
- Point sur la formation
- Point sur les désignations
- Points sur les observations
- Points avec les référents
- Points sur les féminines
- Intervention du président de la CDPA
- Intervention du président de la CDSA
- Intervention du président de l'UNAF
- Tour de table

1. Intervention du Président du Pôle Arbitrage.

Monsieur ZOLOTA Samir, président du pôle arbitrage et Monsieur GRENIER Patrick président de la C.D.A. constatent de nombreuses difficultés les week-ends concernant les désignations.

En effet, Monsieur LANZERAY Pierre responsable des désignations seniors et Monsieur HAUTIER Benjamin responsable des désignations jeunes reçoivent 30 à 40 appels par week-end concernant les désignations (arrêtés municipaux, indisponibilités.....). A ce rythme, certains appels sont forcément manqués. Les conséquences sont notamment financières (clubs, arbitres ou observateurs se déplaçant pour rien.....).

Afin d'aider Mr Pierre LANZERAY et Mr Benjamin HAUTIER le week-end, Monsieur VAISSEAU Michel, ancien responsable des désignations de l'ancien district Gironde Atlantique, a été contacté afin de gérer les problèmes du week-end. Il aura en charge le suivi des désignations du vendredi 17H00 au dimanche 14H00. Les arbitres et les clubs seront informés par cette modification. Le nouveau point de contact leur sera transmis.

Afin d'anticiper une compétition de Départemental 1 VIP la saison prochaine d'un niveau de plus en plus élevé, une journée de stage sera mise en place fin janvier 2019 pour nos arbitres de niveau D1. Le but est de créer un corps d'arbitres de D1 motivé ayant envie de progresser.

Un stage promotionnel sera organisé en février 2019 pour les arbitres intéressés par une promotion en ligue la saison prochaine.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Une invitation a été transmise aux membres de la C.D.A. afin d'assister à un séminaire le 26 janvier 2019 sur la gestion de l'arbitrage aujourd'hui et demain. Pour information, la C.D.A. gère aujourd'hui près de 480 arbitres (Ligue et district).

Concernant les arbitres convoqués en appel ou en discipline, et toujours dans le cadre de la fidélisation, Monsieur ZOLOTA Samir souhaite que les arbitres soient accompagnés par un membre de la C.D.A. (le référent si possible) ou de l'UNAF.

2. Courrier divers.

La C.D.A. valide la demande d'une année sabbatique pour Mme ABARKAN Sarah Une réponse officielle lui sera transmise.

La C.D.A. valide la demande de M. LEBE Jean-Michel. Il sera intégré dans le groupe des assistants 2. Une réponse officielle lui sera transmise.

3. Point sur la Formation.

Le président de la C.D.A. M. GRENIER Patrick lit le mail transmis par M. NARDOU Pierre, absent.

Les critères de recrutement en ligue pour les seniors ayant été modifiés (moins de 45 ans), un mail a été transmis aux arbitres susceptibles d'être présentés. A ce jour, 4 arbitres ont répondu favorablement sans compter les arbitres du pôle espoir.

Concernant les jeunes, la C.D.A. ne s'est pas encore positionnée sur la façon de les sélectionner.

Une cellule promotionnelle pour les jeunes sera formée au sein de la CDA. Cette cellule devrait être formée de M. HAUTIER Benjamin, M. ROUMIER Maxime, M. BARRIERE Claude et de M. GRENIER Patrick assistés par Mme RENON Sandra. Une première réunion est programmée le mercredi 9 janvier 2019 afin de mettre en place les critères de sélection (Age, rapport...) et de définir une présélection.

Concernant la formation continue, le contenu a été revu. Un cours sur deux se déroulera sur le terrain afin d'appliquer la théorie préalablement étudiée le cours précédent en salle. Le cours en salle est précédé par un test théorique par Evalbox. Sur la zone de Bordeaux, au vu du nombre de participants, il a été décidé de scinder le groupe en deux (confirmés 11 participants, débutants 31 participants), un groupe au Haillan et l'autre au Bouscat. 14 participants sur la zone de Libourne et seulement 2 participants sur la zone de Langon.

4. Points sur les désignations

Pas de souci particulier hormis quelques arbitres ayant du mal à intégrer les déplacements qui leur sont demandés ainsi que les problèmes d'appels téléphoniques du dimanche traité lors de l'intervention du président du pôle arbitrage.

5. Points sur les désignations

M. BARRIERE Claude, responsable des observations, doit réunir rapidement les observateurs afin de leurs demander de faire remonter les informations sur les arbitres ayant un potentiel

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

intéressant. Ce travail a déjà été réalisé pour le pôle espoir. Il doit être généralisé afin d'éviter de manquer des arbitres à fort potentiel.

Problème avec le pôle espoir mis en place en début de saison. Certains jeunes arbitres positionnés dans cette catégorie ne désirent pas officier en senior pour le moment. Pour rappel, cette catégorie a été créée pour les jeunes arbitres trop âgés la saison dernière pour postuler à une présentation candidat jeune ligue et les préparer ainsi à une candidature ligue senior pour la saison 2018-2019.

Au vu des observations effectuées, les espoirs M GARDET Simon et M. ROGALSKI Kamil sont affectés en D1.

Dans le cadre des promotions accélérées, M. BOUBNAN Badr et M. PERON Thomas arbitres de D3 sont promus en D2.

M. BARRIERE Claude insiste sur le fait de ne pas laisser en Départemental 3 des arbitres ayant du potentiel.

Difficulté pour observer les assistants suite au retard pris dans les différentes observations.

6. Points avec les référents

M. ZOLOTA Samir insiste sur le rôle des référents concernant la connaissance des arbitres de leur groupe. Cette connaissance permettra sûrement d'éviter une perte d'arbitres après quelques années d'arbitrage.

Rappel sur les référents :

- Seniors D1 : M. SARRAUTE Romain.
- Seniors D2 : M. BADAUT Serge.
- Seniors D3 : M. DUPIOL Alain et M. VIDAL Patrick.
- Foot diversifié : M. RABOISSON Michel.
- Assistants : M. SEINCE Jean-Yves.
- J.A.D. pas de référent pour le moment.

Il est urgent de trouver un référent J.A.D. afin de permettre un suivi judicieux des jeunes et de ne pas en perdre certains.

Il est demandé aux référents de faire remonter régulièrement à la C.D.A. toutes les difficultés rencontrées avec les arbitres de leur catégorie.

Le président de la C.D.A. M. GRENIER Patrick lit le mail transmis par M. SARRAUTE Romain, référent D1, absent.

Pas de problème particulier à signaler sur le comportement des arbitres de D1. Cependant, quelques arbitres assistants officiant sur des matches de D1 sollicitent M. SARRAUTE Romain pour prévenir de leurs indisponibilités ou de leurs désignations.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

M. SEINCE Jean-Yves, référent des arbitres assistants rappelle qu'à la suite de l'information transmise aux arbitres sur la nomination des référents, il a transmis à l'ensemble de l'effectif assistant, son numéro de portable et son adresse mail. Depuis la mise en place des référents, M. SEINCE Jean-Yves a reçu quelques appels notamment lors du mouvement des gilets jaunes.

Arbitres D2, pas de problème particulier à signaler.

Arbitres D3, catégorie difficile à gérer.

7. Points sur les féminines

Une réunion s'est déroulée le vendredi 14 décembre 2018. 17 arbitres féminines ont participé à cette réunion. M. BARRIERE Claude remercie Mme RENON Sandra pour sa participation et sa collaboration à cette réunion. La fédération cherche des JAF féminines et ouvre une passerelle permettant une intégration rapide en D2 féminine (National).

8. Intervention du Président de la C.D.P.A.

A ce jour, 59 nouveaux arbitres ont été recrutés dont 5 féminines.

169 accompagnements ont été réalisés depuis le début de la saison. 8 accompagnements sont programmés le week-end du 22, 23 décembre 2018. Cette saison, aucun nouvel arbitre n'a été bloqué par manque d'accompagnateur.

M. ROUMIER Maxime Président de la C.D.P.A. Gironde a demandé à la C.R.A. s'il était possible de demander aux arbitres de ligue souhaitant réaliser un accompagnement dans le cadre de leurs objectifs, de se mettre en indisponibilité le week-end. La C.R.A. n'a pas validé ce besoin mais propose aux arbitres souhaitant accompagner un nouvel arbitre, d'envoyer un SMS au responsable des désignations afin de bloquer la désignation initiale.

Au niveau des formations initiales, la session se terminant le week-end dernier était composé de 10 participants dont 7 girondins.

2 formations initiales sont programmées en janvier 2019. Pour le moment ces formations ne sont pas complètes. Examen le 12 janvier 2019 pour les arbitres formés en décembre 2018 et le 9 février 2019 pour ceux formés en janvier 2019.

La C.D.P.A. a envoyé une demande vers les clubs concernant leurs attentes sur les interventions faites chez eux. Pour le moment, 6 clubs ont répondu au questionnaire. Une réponse sera faite par la C.D.P.A.

Bilan des actions réalisées en décembre :

- Remise des écussons avec invitation des référents en arbitrage et des présidents de club
- Formation des arbitres assistants bénévoles (Plus de 50 bénévoles formés)
- Réunion avec les arbitres universitaires
- Rassemblement des arbitres féminines

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Une journée de cohésion sera organisée pour les nouveaux arbitres de cette saison permettant de réaliser à cette occasion le module 8 de la formation initiale : Bilan et fidélisation.

Des chargés de mission seront recrutés par la ligue afin d'aider les C.T.R.A. dans la visite des clubs, l'objectif étant d'avoir vu l'ensemble des clubs lors de la saison.

9. Intervention du Président de la C.D.S.A.

Le président de la C.D.A. M. GRENIER Patrick lit le mail transmis par M. DUPIOL Alain, absent. Beaucoup de clubs ont régularisé leur situation. Un point de situation sur la couverture des clubs sera réalisé lors de la réunion de C.D.S.A. courant février 2019.

Pour le moment, 5 clubs de ligue, 10 clubs de district, 9 clubs foot entreprise et 1 club de futsal sont en infraction au statut de l'arbitrage.

10. Intervention du Président de l'UNAF

Le congrès de l'UNAF sera offert à un jeune arbitre. Le choix de cet arbitre reste à définir. 230 adhésions pour le moment.

L'assemblée générale sera commune avec la CDA. Cette assemblée se déroulerait le dimanche 23 juin à Carbon Blanc.

Arbre de Noël et galette de l'UNAF le 5 janvier 2019 au club house de Mérignac Arlac.

11. Tour de table

M. RABOISSON Michel signale qu'en commission de litige, plusieurs affaires sont dues à une mauvaise utilisation du carton blanc par quelques arbitres. Un mail de rappel sera transmis aux arbitres.

Les arbitres de Foot Entreprise ont signalé un regain de violence à leurs égards de la part des joueurs mais également des dirigeants. Un mail a été transmis au responsable de la commission Foot Diversifié afin d'alerter les clubs sur cet état de fait.

3 arbitres ayant participé à la journée du foot adapté ont transmis des rapports élogieux sur cette journée. Des formations spécifiques seraient organisées en mai avec les éducateurs du sport adapté.

Mme RABOISSON Monique demande s'il faut transmettre les amendes aux référents de catégorie. La C.D.A. valide la demande, Mme RABOISSON Monique avisera les référents.

M. VIDAL Patrick se met à la disposition de la C.D.S.A. pour les accompagnements des arbitres.

Fin de la réunion 21H45